

## mazières-en-gâtine

### Petites augmentations pour les repas scolaires

**A**u dernier conseil municipal.

**Amortissement de la subvention d'équipement pour enfouissement de réseau place de l'église.** A partir de 2019, la somme de 1.353,00€ sera à amortir sur une période de 5 ans pour la mise en place d'un réseau téléphonique.

**Validation du plan de formation Individuel.** Un plan de formation est obligatoire dans chaque entreprise, pour tous les salariés, du secteur public ou privé. Chaque fonctionnaire territorial peut bénéficier du droit à la formation le DIF. Mise en place à compter du 6 mai 2017 pour une période de 2 ans.

**Convention de mutualisation des repas avec le collège et le conseil départemental.** Le département souhaite uniformiser les coûts du repas pour les élèves de maternelle et primaire. Une augmentation s'étalera sur 3 ans. Le prix du repas des maternelles passera du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août de 1,94 € à 1,98 € ; de 1,98 € à 2,14 € du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019.

Idem pour les élèves de primaire, le repas passe pour un coût de 2,12 € à 2,21 € et 2,25 €. Le 1<sup>er</sup> septembre/2019 le département souhaite uniformiser la tarification qui s'élèvera à 2,30 € le prix du repas. Les conseillers municipaux remettent en cause l'augmentation importante pour la rentrée 2019.

**Point sur le budget des taux et vote des trois taxes.** Le taux 2016 de la taxe d'habita-

tion s'élève à 14,37 %. De 1996 à 2016 le total est de 19,75 %. La taxe du Foncier bâti est de 19,92 % en 2016, 17,04 % en 1996, sur 20 ans de 16,90 %. La taxe sur le foncier non-bâti est de 53,40 % en 2016 et de 46,11 % en 1996 avec une moyenne de 1996 à 2016 de 15,81 %. Le calcul des impôts pour 2017 s'élève à 418.436,00 €, avec une simulation d'une augmentation de 1 %. Le montant total en 2017 s'élève à 422.582,00 €, produit supplémentaire de 4.146 €.

**Achat du mobilier pour la mairie.** « Des propositions et présentations de mobilier et matériaux pour l'aménagement de la mairie, tarifications variables seront à prévoir sur le budget », estime Alain Clairand le maire.

**Questions diverses.** La fête de l'été en préparation évoquée par Alain Ouvrard, spectacle du soir prévu avec Noël Suzanne, humoriste. Stands divers : Tennis club, Polonais, structure gonflable et repas du soir avec l'association Famille Rurale.

La bibliothèque et les bénévoles organise le 21 juin, une journée rencontre annuelle de la bibliothèque avec la participation de la MDDS (Médiathèque départemental des Deux-Sèvres). Littérature avec Thierry Desouches, romancier présent le 5 avril à 19 h. Animation avec Nadine Decorce, animatrice Relais petite enfance de l'ombrelle de Saint-Pardoux. Aquarelle avec Sébastien Mangon, le 21 mars et le 5 mai. La suite du conseil : le budget.